Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 662

Artikel: Multinationales : l'aveu de Ciba-Geigy
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013317

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

L'Etat, ange gardien

téger les individus contre les effets nuisibles de certaines activités (aménagement du territoire, protection de l'environnement, etc.). La société, constatant l'absence de régulation naturelle dans un secteur, et les dangers qui en découlent, délègue à l'Etat le soin d'intervenir et d'imposer des comportements; une administration particulière est chargée d'appliquer les prescriptions légales; elle devient en quelque sorte notre ange gardien.

Mais ce face à face entre l'administration et ceux dont on cherche à canaliser l'action dans les limites de la loi n'est pas sans problèmes. La première est souvent sous-équipée, parfois peu motivée; les seconds sont quelquefois puissants et savent manier la menace pour défendre leurs intérêts (on se souvient encore du temps et de la ténacité qui furent nécessaires aux paysans valaisans pour imposer à l'administration et aux usines d'aluminium le respect du droit).

Dès lors pourquoi ne pas prévoir formellement la participation de ceux que l'on veut protéger à l'application du dispositif de protection? Dans le cas des denrées alimentaires, pourquoi ne pas créer un droit de plainte des associations de consommateurs? Ne sont-elles pas, par définition, plus motivées et plus indépendantes des pressions que des administrations, freinées par leur structure hiérarchique et souvent intimidées par l'importance des intérêts en jeu? Elles pourraient stimuler l'administration, lui servir de soutien. Les associations, des relais utiles pour que la loi reste moins souvent lettre morte.

J. D.

MULTINATIONALES

L'aveu de Ciba-Geigy

Pesticides utilisés dans le tiers monde: Ciba-Geigy mis en accusation pour la production (à Monthey, au rythme annuel de 500 tonnes environ) et pour l'exportation en Amérique centrale notamment, du Galecron, substance reconnue cancérigène et toxique. En Suisse allemande, le «Tages Anzeiger Magazin» (13.11.), et aussi l'émission «Kassensturz» (images chocs, incontestables, précises, appuyant une prise de position courageuse, impressionnante) étoffent le dossier. La Déclaration de Berne publie un ensemble de documents qui imposent non seulement l'arrêt immédiat de l'exportation du Galecron, mais encore la constitution d'une commission d'enquête indépendante qui pourrait garantir le respect des prescriptions de sécurité lors de l'utilisation de tels produits.

Réaction de Ciba-Geigy. Sur deux registres fort différents. Le premier, classique: notre société est la victime d'une campagne bien connue, lancée de longue date contre les activités des multinationales suisses dans le tiers monde. Le second, inédit: notre société reconnaît toutefois que dans certaines conditions locales, et malgré un effort important en personnels et en investissements financiers, les directives de sécurité n'ont pas été respectées.

LE «PLAISIR» DE LA DB

Communiqué de presse immédiat de la Déclaration de Berne qui réitère ses mises en garde et ses propositions, mais note qu'elle a appris «avec plaisir que Ciba-Geigy a décidé de prendre des mesures de surveillance et de sécurité plus sévère pour le Galecron dans les pays où de telles mesures n'ont pas pu être mises en œuvre».

Y aurait-il quelque chose de changé au royaume tentaculaire des multinationales helvétiques? On se souvient de Nestlé (aujourd'hui encore sous les feux des mouvements de consommateurs français et menacé de boycottage) opposant une fin de non-recevoir dédaigneuse aux tiers-mondistes qui l'interpellaient au sujet du lait en poudre. On se souvient de Ciba-Geigy refusant pendant des années d'entrer en matière sur les effets pernicieux du Mexaform et de l'Entéro-Vioform, pour décider enfin il y a quelques jours de les retirer du marché international. Et voici le même Ciba-Geigy, aux premiers cris d'alarme, reconnaissant — oh certes sans se priver du couplet du complot et de la diffamation organisée — reconnaissant donc une partie de ses torts et promettant d'intervenir immédiatement.

On dira que le sujet n'était pas tout à fait nouveau et que Ciba-Geigy avait une première fois tenté de laisser passer l'orage déclenché par de fracassantes révélations du «Tages Anzeiger» il y a près d'une année. On dira que les faits étaient incontestables et de surcroît portés par des «médias» très écoutés. N'empêche: le changement de ton doit être salué, point positif marqué pour les Suisses qui se sentent particulièrement responsables des activités des sociétés suisses réalisant leurs bénéfices dans le tiers monde.

Qu'on ne se berce pas d'illusions, pourtant: le contrôle des multinationales, parce que l'important est là, risque de rester longtemps hors de portée des mouvements concernés, même les plus motivés, même les mieux organisés. Certes, le défi a été relevé dans le cas de Nestlé et des géants de la nourriture pour bébés, c'est le «Réseau international de groupes d'action pour l'alimentation infantile» (Ifban); mais l'activité de ce «réseau», souvent répercutée dans ces colonnes, a aussi mis en lumière l'incroyable complexité d'une entreprise de ce genre. Avec les obstacles supplémentaires qui naissent de la fabrication sous licence systématique dans des pays en voie de développement plus «permissifs» (système peaufiné par les marchands de canons helvétiques pour tourner la législation sur l'exportation d'armes).